

LIGNES MONTAINES

mairie.montignelesrairies@wanadoo.fr

Bulletin trimestriel. Directeur de publication : M. le Maire. Réalisation : commission communication. Distribution : conseil municipal. Dépôt légal : à parution. Imprimé par la mairie en 200 exemplaires.

Mot du Maire

Après un été chaud, rythmé de pluies opportunes pour les cultures et les jardins, nous pouvons nous considérer, jusqu'à présent, privilégiés par rapport à d'autres régions de France et encore plus vis-à-vis de certains Pays dévastés à la suite de phénomènes météorologiques. Mais cela ne doit pas annihiler notre implication de tous les jours dans la lutte contre le réchauffement climatique.

La fin des vacances nous replonge dans le tempo rigoureux du quotidien.

Au moment où ce journal sera distribué, le Conseil Municipal aura effectué sa rentrée (25 septembre) avec de nombreux sujets à traiter et notamment établir les priorités parmi les différents projets que nous pourrions réaliser grâce à la vente du presbytère qui est en bonne voie.

La Municipalité souhaite consulter tous les Ignémontains par voie de sondages (papier et Intramuros) afin que ces choix soient la volonté d'une majorité d'entre nous.

Le projet d'école ayant déjà fait l'objet d'un questionnaire distribué avec les Lignes Montaines n°33 ne sera pas retenu en tant que prioritaire pour le moment. Seulement sept réponses nous sont parvenues (six oui pour un non) et de plus le besoin d'un délai supplémentaire pour en étudier l'impact financier est nécessaire.

Ce projet doit être méticuleusement et méthodiquement réfléchi pour ne pas engager la commune vers un fiasco. Le restaurant, à notre grande satisfaction, a ouvert ses portes le 02 octobre 2023 sous le nom de l'Ami Gourmand. Étant donné qu'il n'y aura pas d'épicerie, le Conseil Municipal s'interroge sur le bien-fondé de la création d'une épicerie solidaire ou participative (association d'habitants bénévoles assurant la tenue et la gestion du commerce).

Le 20 septembre, nous avons reçu un courrier recommandé avec avis de réception, émanant de la préfecture, nous informant qu'à la suite de notre requête, étudiée en commission le 13 juin 2023, la commune de Montigné-lès-Rairies n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les dommages causés par le phénomène de sécheresse réhydratation apparu en été et en automne 2022. Nous avons donc décidé de contester cette décision par recours gracieux auprès du ministre de l'Intérieur. Pour appuyer notre recours, nous comptons sur les Ignémontains concernés par ce phénomène et nous leur proposerons d'accompagner notre courrier d'une pétition signée par chacun d'entre eux.

Bien chaleureusement ;

Gérard Chassoulier

Le conseil municipal s'est réuni le 25 septembre 2023. Le procès-verbal est consultable en Mairie, puis à partir de notre application « **intraMuros** ».



12^{ème} ÉDITION DE LA RANDONNÉE DU LOUIS D'OR



Le 27 août dernier a eu lieu la 12^{ème} édition de la randonnée du Louis d'Or organisée par l'association « S.O.S Montigné-lès-Rairies. »

M. Lucien MÉTIVIER avait mis à disposition des organisateurs un terrain situé à la Morcellière, 4 chemin de la Morcellière, exactement. Vingt-huit équipes (environ 120 participants) s'étaient donné rendez-vous pour participer à cette randonnée de 10 km partagée en deux circuits pratiquement équivalents.

Cinq jeux ayant pour thème "les jeux télévisés" étaient répartis sur les deux trajets.

Une buvette "Chez Françoise" ainsi que le camion "Crêperie le Breton" proposaient aux randonneurs de quoi boire et se restaurer.

En remettant les lots en fin de soirée, juste après une belle averse, le Président de l'association, M. Patrick Jubeau félicitait participants et bénévoles pour l'excellente ambiance qui contribua à la réussite de cette manifestation.

De nombreux lots, offerts par de généreux sponsors, récompensaient les 10 premières équipes, les 2 équipes de jeunes ainsi que l'équipe terminant dernière.

Le demi-Louis d'Or, offert par l'association a été remporté par l'équipe des nuls avec 75 points à leur crédit. Les Invités finissent deuxièmes avec 71 points et l'équipe Cartereau prend la 3^{ème} place avec également 71 points. Chez les jeunes, l'équipe Y prend la première place juste devant l'équipe ' « Les Zoé d'Or. »

Les organisateurs vous donnent rendez-vous pour 2024 à peu près à la même période.



Encore un succès pour Monti Marché !!!

Le samedi 8 juillet dernier a eu lieu la 3^e édition de notre désormais célèbre Monti Marché dans le jardin du presbytère. Cette soirée a été couronnée de succès avec en prime un temps magnifique. Comme les années précédentes, les visiteurs ont pu flâner à travers les stands des différents artisans et producteurs locaux. Une nouveauté cette année avec un stand de gratuité. Chacun a pu déposer des objets dont il n'avait plus l'utilité et repartir avec autre chose. Grâce à la participation de nombreux bénévoles, les visiteurs ont pu se régaler avec les traditionnelles saucisses-frites, crêpes et se désaltérer à la buvette. Un bonus cette année : l'association The full Monti a clôturé la soirée en offrant un concert gratuit.

Le groupe composé de Mickael et Benjamin a su enflammer et faire danser le public avec des chansons traditionnelles et contemporaines. En attendant la prochaine édition, le comité des fêtes The Full Monti vous prépare d'autres surprises très bientôt. A suivre...





PORTRAIT DU MOMENT



« Ô défi » a fermé il y a maintenant 2 ans et demi. C'est triste un village sans commerce ! sans lieu de rencontre !

Nous avons rêvé à une réouverture rapide, nous avons tous imaginé le futur repreneur.

Ça y est, il a enfin été désigné : Stéphane Leboucher a posé ses fourneaux et son four à pizza dans notre multiservice.

Natif et habitant St Barthélémy d'Anjou et boulanger de formation, ce passionné de cuisine a exercé pendant 18 mois sur un bateau de la Marine Nationale en Nouvelle Calédonie. Il a ensuite été commercial pendant 28 ans chez ARTIKA sur notre secteur.



Stéphane est donc loin d'arriver en terre inconnue, puisqu'en plus d'être localement entouré de beaucoup de membres de sa famille, il bénéficie d'un large réseau de professionnels autour de Montigné.

Après quelques travaux de rafraîchissement et un nouvel aménagement, c'est accompagné de Aude sa serveuse, que les portes sont à nouveau ouvertes depuis le 2 octobre 2023.

Le restaurant est ouvert tous les midis du lundi au vendredi. Vous pouvez passer commande de pizzas à emporter les mercredis et vendredis soir.

Stéphane nous propose aussi une formule traiteur à emporter pour nos repas festifs (Entrée- Plat chaud ou froid - Dessert).

Petite information complémentaire, le distributeur de pains va bientôt migrer à proximité du restaurant.

Stéphane a donc toutes les cartes en main, en plus de notre bienveillance, pour que la vie reprenne dans ce commerce qui n'attendait que de renaître.

La municipalité et ses habitants leur souhaitent à tous les deux la bienvenue !!!



La beauté
d'être soi

Des soins esthétiques rien que pour vous Mesdames !!!

18 route de Durtal - 49430 Montigné-lès-Rairies
mail : labeautedetresoi49@gmail.com

Montigné Lès Rairies a la chance de compter une activité de plus sur sa commune.

Véronique, esthéticienne avec 20 ans d'expérience, a ouvert les portes de son institut « La beauté d'être soi » depuis août dernier, 18 route de Durtal à Montigné Lès Rairies.

Elle vous y accueille sur rendez-vous et propose les soins « traditionnels » des instituts d'esthétique (épilation, soins des mains, des pieds...) mais aussi des soins beaucoup plus novateurs comme les soins énergétiques et le « Stendo Visage » (traitement naturel anti-âge du visage par micro-massage). A noter que ce traitement nécessite l'emploi d'un équipement technologique spécifique et que cette prestation est une exclusivité dans notre région.

Véronique prépare elle-même ses produits (crème, lotion...) et ceci avec des ingrédients garantis 100% naturels (huiles essentielles...).

Nombreuses formules possibles (forfait sur différents soins, avantages carte fidélité...) alors faites-vous plaisir et faites plaisir à votre corps.

« La beauté d'être soi », prise de rdv au 06 77 19 26 90.



Le saviez-vous ? – Comment aider les oiseaux ?



Avez-vous visité l'exposition sur l'observation des oiseaux dans notre bibliothèque ?

Les jeunes et moins jeunes pouvaient y découvrir les multiples relations qu'entretiennent hommes et oiseaux depuis des générations.

Savez-vous que le comptage d'oiseaux organisé depuis trente ans montre un déclin allant jusqu'à moins 30 % pour certaines espèces ?

Comment peut-on aider les oiseaux ?



- Choisir des produits bio.

L'agriculture industrielle a un impact direct sur les oiseaux qui vivent dans les champs.



- Créer un espace protégé.

Planter un arbre, une haie où les oiseaux peuvent nicher. Laisser plus de place aux espaces sauvages.



- Cultiver des plantes mellifères.

Fenouil, bleuet, marguerite, lavande, menthe...Elles attirent les insectes et donc les oiseaux.



- Mettre une coupelle de maximum 3 à 5 cm d'eau.

L'installation d'un abreuvoir égayera votre jardin. L'oiseau peut également l'utiliser pour nettoyer son plumage.



- Laisser son jardin tranquille !

Ne pas tailler, élaguer, débroussailler, voire ranger et débarrasser pendant les mois d'avril à juillet. Les oiseaux ont besoin de calme.



- Nourrir les oiseaux en hiver.

Pas de mie de pain, de riz ou de noix de coco (Pas d'aliments salés) seulement des graines dans une mangeoire nettoyée.



- Mettre des motifs sur la baie vitrée.

Le nombre d'oiseaux blessés ou tués après le choc contre une vitre est très important.



- Faire attention au chat !

Nourrissez bien votre chat, mettez-lui une clochette (le bruit fait peur aux oiseaux), et jouez avec votre chat (un chat occupé n'attaque pas).



- Éviter les pièges...

Bouchez les tuyaux ou mettez une grille, sinon les oiseaux entrent pour faire leur nid et ne peuvent plus sortir.



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Bibliothèque

Le 6 septembre 2023, la bibliothèque a réouvert ses portes :

 Le mardi de 17 h 00 à 18 h 30

 Le mercredi de 10 h 30 à 12 h 00

La bibliothèque sera fermée :

 31 Octobre 2023 et 01 Novembre 2023

 26 Décembre 2023 et 27 Décembre 2023

 02 Janvier 2024 et 03 Janvier 2024

 05 Mars 2024 et 06 Mars 2024

 30 Avril 2024 et 01 Mai 2024

Ces dates correspondent aux 2ème semaines des vacances scolaires. Nous continuerons nos Croq' jeux un mercredi par mois :

 20 Septembre 2023

 18 Octobre 2023

 15 Novembre 2023

 13 Décembre 2023

 24 Janvier 2024

 21 Février 2024

Nous vous rappelons qu'à partir du 6 Septembre, tous les 15 jours, nous vous accueillons pour taper la belote ou jouer à différents jeux.

LES DATES A RETENIR

Samedi 20 Janvier 2024, 2 spectacles sont proposés :

 « CHOUETTE » à 17 h pour les 18 mois à 4 ans

 « UN BON DEJEUNER » à 18 h 30 pour les 5 ans et +

Samedi 10 Février 2024

 Atelier « ZERO DECHET » à 14h30

Montigné-Lès-Rairies

PETANQUE



RENDEZ-VOUS SAMEDI 21 OCTOBRE

A PARTIR DE 13H30 SUR LE PARKING DE
LA SALLE DES FÊTES

**Concours de doublette ouvert à
TOUS (à partir de 6 ans)**

Inscription gratuite jusqu'au vendredi 20 octobre 2023 au
06.67.34.47.85 (appel ou sms)

Infos sur « IntraMuros »

Pensez à apporter un jeu de boules ! ;)

BUVETTE SUR PLACE

AGENDA et INFOS UTILES

Lundi 2 octobre : Réouverture du Multi-service.

Samedi 21 octobre : Concours de pétanque.

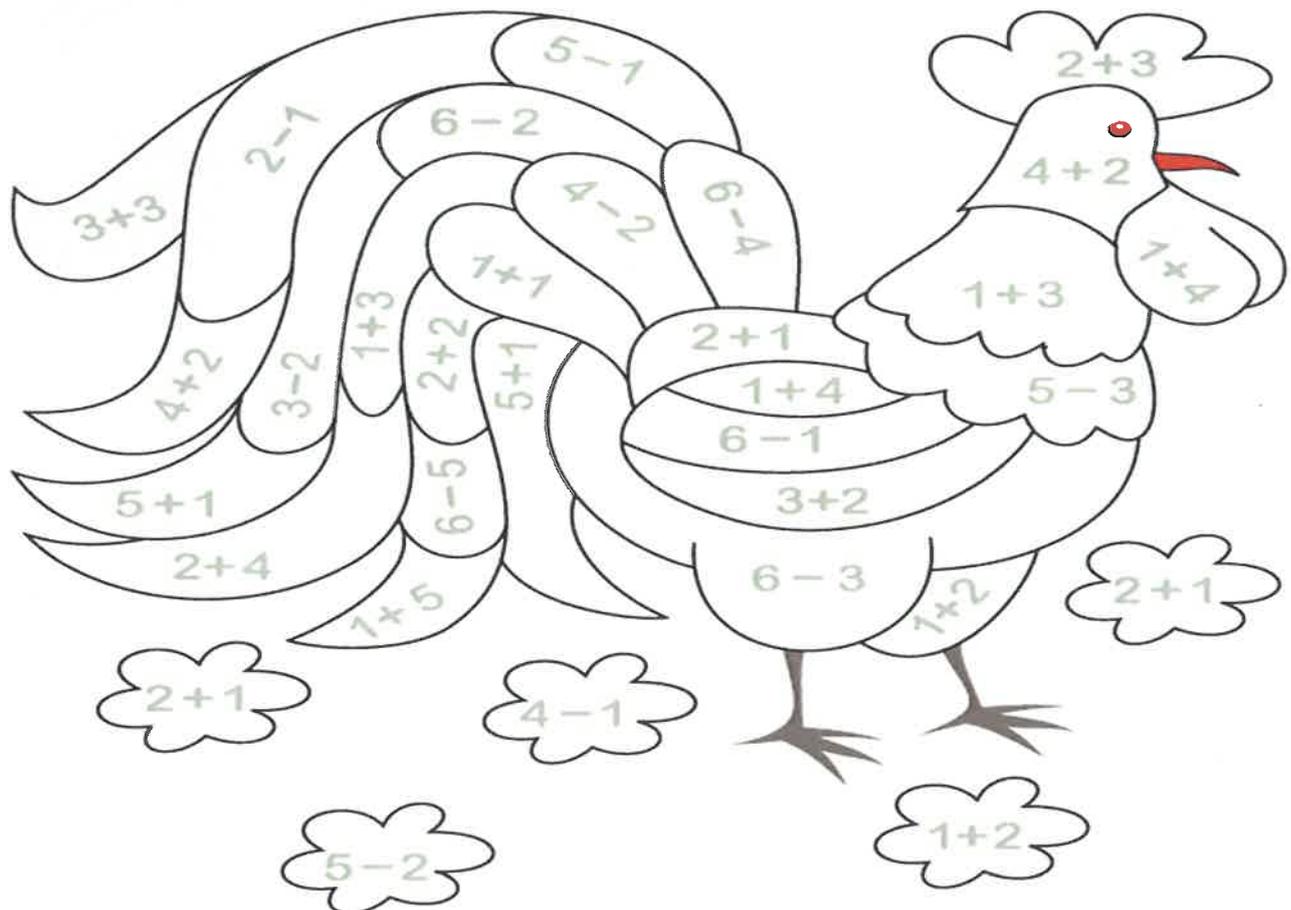
Dimanche 17 décembre : Spectacle de Noël.

Comme promis, un canal de diffusion d'infos supplémentaires est désormais disponible dans notre commune !!!

Téléchargez-la à partir de votre smartphone ou tablette... Puis après avoir saisi le nom de votre commune, vous aurez accès à de multiples informations sur votre commune !!!



Effectue les différentes opérations . Chaque résultat déterminera la couleur à utiliser.

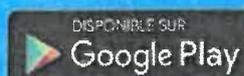


Montigné-lès- Rairies

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.





Les 3RD'Anjou sont partenaires de l'éco-organisme [Ecomaison](#) pour valoriser les déchets d'éléments d'ameublement (DEA) apportés dans les déchèteries du syndicat.

Que mettre dans la benne objets et matériaux de la maison ?

- Mobilier intérieur et extérieur : canapés, fauteuils, chaises, meubles de rangement, tapis, stores, tables, etc.
- Literie : cadres de lit, matelas, sommiers, oreillers, couettes, peluches, etc.

Sont acceptés les meubles mono ou multimatériaux :

- Bois : massif, panneaux de particules, médium
- Mousse, latex, tissu, cuir
- Plastique
- Ferraille
- Verre, pierre, céramique

Sont acceptés les meubles quel que soit l'état :

- Meubles cassés, abîmés, en morceaux
- Matelas, fauteuils, canapés salles, déchirés

Sont acceptés les meubles démontés :

- Meubles démontés à l'état de planches
- Meubles avec de la quincaillerie fixé dessus
- Meubles avec des miroirs, du verre
- Étagères, montants de meubles métalliques

Les meubles de rangement doivent être vidés de leur contenu. Retirer les vasques, éviers, éléments électriques encastrés.

Les interdits dans la benne :

- Ils doivent être déposés dans d'autres bennes, demandez conseil à l'agent de la déchèterie.
- **Déchets bois non mobilier** : huisseries, portes, volets, parquets, bois de charpente, palette, chutes de bois, etc. > À déposer dans une benne bois en déchèterie.
- **Objets de décoration et puériculture** : bibelots, miroirs, tableaux, cadres photos, siège auto, poussettes. > À déposer dans une Écocyclerie.
- **Déchets électriques, électroniques et thermiques** : objets électriques, électroniques, appareils motorisés thermiques. > À déposer dans un conteneur spécifique aux DEEE en déchèterie.
- **Autres** : emballages de meubles, vasques, vaisselles, outillage du peintre, etc.

FOCUS : Couettes, oreillers, rideaux et voilages

Les produits acceptés dans le sac

Couette, couette pour enfant, édredon, oreiller, oreiller ergonomique, oreiller de voyage, traversin, polochon, coussin (y compris coussin à recouvrir), sac de couchage, sur-matelas ne comportant pas d'âme en mousse / latex ou ressort, coussin pour animaux domestiques, relève matelas

Nouveautés : Rideaux et voilages, décorations textile (macramé, guirlande en tissus)

Les produits non acceptés dans le sac

Linge de lit : plaid, couverture, couvre-lit, dessus de lit, bouts, chemin de lit, tapis, four de lit, gigoteuse, alèse, protège-matelas, drap housse, drap plat, housse de couette, taie d'oreiller, protège-oreiller, cache-sommier, textile d'habillement, tapis de salle de bain.



La Mission Locale Angevine, des solutions adaptées à chaque jeune

C'est déjà la rentrée et vous cherchez un emploi ou une alternance ? Des informations sur le logement, la santé, le permis de conduire ?
Vous souhaitez changer d'orientation, vous former à un métier ?

Contactez la Mission Locale Angevine !

Nous sommes une association, **notre accompagnement est gratuit.**

Avec la MLA, vous pouvez :

- avoir un ou plusieurs rendez-vous avec un.e conseiller.e
- bénéficier de conseils sur votre recherche d'emploi ou de formation
- être au courant des bons plans (logement, santé, culture, mobilité...)
- participer à des ateliers collectifs, rencontrer d'autres jeunes, des entreprises...

...Et bien d'autres choses encore !

Déjà plus d'un an que le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) est lancé à la MLA

Et plus de 1200 jeunes qui ont rejoint le mouvement !

Le CEJ à la Mission Locale, c'est **un accompagnement intensif de 6 mois** pour trouver un emploi, une formation ou avancer dans votre projet.

Pour cela, vous avez **un suivi plus régulier** avec votre conseiller.e, des **ateliers collectifs, en lien avec votre projet** et vous pouvez percevoir une **aide financière**, dont le montant dépend de votre situation.

Intéressé.e ?

Notre contact : Françoise Perdreau

Antenne de Durtal MLA

Accueil des jeunes résidant à Durtal, Huillé-Lézigné, Les Rairies,

Montigné les Rairies, Morannes sur Sarthe-Daumeray

11, rue Joseph Cugnot

49430 Durtal

0607118286

La MLA, c'est **32 lieux d'accueil** : trouvez le plus proche de chez vous sur www.mla49.fr

